

DECLARATION

Monsieur Kenneth BACH-NIELSEN, né le 13 mars 1965 à AALBORG (DANEMARK), demeurant Skoleparken 100 - 8330 BEDER (DANEMARK), de nationalité danoise.

Déclare conformément aux dispositions de l'article 17 de l'arrêté du 9 Février 1988 relatif au Registre du Commerce et des Sociétés, n'avoir jamais fait l'objet d'une condamnation pénale ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire de gérer, d'administrer ou de diriger une personne morale, ou d'exercer une activité commerciale.

Déclare également être le fils de Madame Hanne Louise PEDERSEN et de Monsieur Niels Erik BERTELSEN

certifié exact
A *ARM* Le *12 Octobre*

(1)

RAPPEL :

Ordonnance N° 58-1352 du 27 décembre 1958, réprimant certaines infractions en matière de Registre du Commerce (journal officiel du 29 décembre 1958)

ARTICLE 2

Quiconque donne de mauvaise foi des indications inexactes ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation ou d'une mention complémentaire ou rectificative au Registre du Commerce et des Sociétés, est puni d'une amende de 75 à 4.500 euros et d'un emprisonnement de 10 jours à 6 mois, ou de l'une de ces deux peines seulement.

(1) Signature précédée de la mention manuscrite "Certifié exact".

certifié exact

[Signature]